Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le
ID : 059-200040947-20250520-CFU24_BBPLB-BF

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 20 MAI 2025

DELIBERATION 2025_064

Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2024

Séance du mardi vingt mai deux mille vingt cinq à dix-huit heures trente

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis route de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le treize mai deux mille-vingt-cinq.

Présents (60) :
Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Brigitte GALLI - Christophe LEGROIS - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Bernadette POPELIER - Marc DEHEELE - Delphine LEBLANC (Suppléante) - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL - Bernard DENTENER - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Sophie ANDRE - Didier TIBERGHIEN - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Samuel BEVER - Bernadette DELANGUE-CARDON (Suppléante) - Jean-Michel WIPLIER (Suppléant) - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Rebecca ELSENS - Thierry DEHONDT - Jean-Luc DEBERT - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - César STORET - Michel BODDAERT (Suppléant) - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Yves DEBRUYNE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Mark MAZIERES - Elizabeth GRESSIER - Virginie DELESTRE - Guy LEROY - Pierre-Louis RUYANT - Sylvie HEMELSDAEL (Suppléante) - Laurence BARROIS - Anne VANPEENE - Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

Procurations (12) :
Arnaud DEVILLEZ à Antony GAUTIER - Gaëlle LEFEVRE à Didier TIBERGHIEN - Sophie SPATOLA à Brigitte GALLI - Marjorie VANDENBERGHE à Dominique JOLY - Pierre GRANDGENEVRE à Christophe LEGROIS - Florence BRISBART à Michel DUHOO - Audrey SCHERRIER à Bernard DENTENER - Gaël DUHAMEL à Céline SAUZEAU - Jean-Luc CAPPAERT à Samuel BEVER - Franck MEURILLON à Marie SANDRA - Fabrice DELANNOY à Jérôme DARQUES - Bertrand CREPIN à Thierry DEHONDT

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 72

Secrétaire de séance : Jean-Luc DEBERT

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

La Vice-Présidente

Élizabeth BOULET

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le
ID : 059-200040947-20250520-CFU24_BBPLB-BF

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION COEUR DE FLANDRE

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 20 MAI 2025

DELIBERATION 2025_064

Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2024

Le Compte Financier Unique (C.F.U.) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Le C.F.U. vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et comptes de gestion.

Les informations budgétaires et comptables soumises au vote sont ainsi rationalisées, modernisées et enrichies grâce au rapprochement au sein d'un unique document de données budgétaires et patrimoniales.

La production entièrement dématérialisée de ce document s'appuie sur un travail collaboratif et concerté de la collectivité et du comptable public, dans un double objectif de simplification des procédures et de fiabilisation de la qualité des comptes.

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, réuni sous la présidence de Mme Élizabeth BOULET, élue Présidente de séance pour le vote du Compte Financier Unique, a pris connaissance des comptes financiers uniques de l'exercice 2024 de Cœur de Flandre Agglo, dressés par le Président.

Les Comptes Financiers Uniques 2024 peuvent être dressés ainsi (en euros) :

Budget principal :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés (001 - 002)		3 505 001,45 €	12 896 576,61 €	
Opérations de l'exercice	44 132 612,38 €	51 594 418,83 €	29 161 895,77 €	36 742 784,17 €
Totaux	44 132 612,38 €	55 099 420,28 €	42 058 472,38 €	36 742 784,17 €
Résultat de clôture	**0,00 €**	**10 966 807,90 €**	**5 315 688,21 €**	**0,00 €**
Restes à réaliser			3 018 283,64 €	2 651 595,35 €

Report en section de fonctionnement (R002) : 5 284 431,40 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 5 682 376,50 €
Report déficit section investissement (D001) : 5 315 688,21 €

Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le
ID : 059-200040947-20250520-CFU24_BBPLB-BF

Budget annexe Assainissement Hazebrouck :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		0,00 €		0,00 €
Opérations de l'exercice	1 210 048,01 €	7 705 339,50 €	3 631 723,99 €	343 937,41 €
Totaux	1 210 048,01 €	7 705 339,50 €	3 631 723,99 €	343 937,41 €
Résultat de clôture	**0,00 €**	**6 495 291,49 €**	**3 287 786,58 €**	**0,00 €**
Restes à réaliser			1 618 973,83 €	

Report en section de fonctionnement (R002) : **1 588 531,08 €**
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : **4 906 760,41 €**
Report déficit section investissement (D001) : **3 287 786,58 €**

Budget annexe Assainissement Steenvoorde

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		67 399,78 €		112 424,39 €
Opérations de l'exercice	43 900,36 €	96 930,15 €	118 827,83 €	49 490,12 €
Totaux	43 900,36 €	164 329,93 €	118 827,83 €	161 914,51 €
Résultat de clôture	**0,00 €**	**120 429,57 €**	**0,00 €**	**43 086,68 €**
Restes à réaliser			115 749,16 €	

Report en section de fonctionnement (R002) : 47 767,09 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 72 662,48€
Report déficit section investissement (D001) : 43 086,68 €

Budget annexe Assainissement Non Collectif :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	0,00 €	760,08 €	0,00 €	0,00 €
Totaux	0,00 €	760,08 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de clôture	**0,00 €**	**760,08 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Report en section de fonctionnement (R002) : 760,08 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00 €
Report déficit section investissement (D001) : 0,00 €

Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le
ID : 059-200040947-20250520-CFU24_BBPLB-BF

DEPARTEMENT DU NORD **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Budget annexe Eau Potable Hazebrouck :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		0,00 €		0,00 €
Opérations de l'exercice	1 339 092,55 €	6 823 922,77 €	999 580,37 €	343 038,31 €
Totaux	1 339 092,55 €	6 823 922,77 €	999 580,37 €	343 038,31 €
Résultat de clôture	**0,00 €**	**5 484 830,22 €**	**656 542,06 €**	**0,00 €**
Restes à réaliser			656 747,22 €	

Report en section de fonctionnement (R002) : 4 171 540,94 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 1 313 289,28 €
Report déficit section investissement (D001) : 656 542,06 €

Budget annexe Office de Tourisme :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		5 843,71 €		100 545,05 €
Opérations de l'exercice	1 203 717,72 €	1 251 536,91 €	46 627,14 €	65 108,78 €
Totaux	1 203 717,72 €	1 257 380,62 €	46 627,14 €	165 653,83 €
Résultat de clôture	**0,00 €**	**53 662,90 €**	**0,00 €**	**119 026,69 €**
Restes à réaliser				

Report en section de fonctionnement (R002) : 53 662,90 € (Transfert au budget principal)
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00 €
Report excédent section investissement (R001) : 119 026,69 € (Transfert au budget principal)

Budget annexe Service de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		288 266,02 €	3 530,40 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	10 692 800,76 €	12 008 661,69 €	40 115,47 €	46 167,96 €
Totaux	10 692 800,76 €	12 296 927,71 €	43 645,87 €	46 167,96 €
Résultat de clôture	**0,00 €**	**1 604 126,95 €**	**0,00 €**	**2 522,09 €**
Restes à réaliser			2 221,37 €	

Report en section de fonctionnement (R002) : 1 604 126,95 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00 €
Report excédent section investissement (R001) : 2 522,09 €

Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le
ID : 059-200040947-20250520-CFU24_BBPLB-BF

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Budget annexe Prestations de Services :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		96 506,92 €		142 208,69 €
Opérations de l'exercice	511 026,17 €	569 547,06 €	21 605,00 €	22 224,00 €
Totaux	511 026,17 €	666 053,98 €	21 605,00 €	164 432,69 €
Résultat de clôture	**0,00 €**	**155 027,81 €**	**0,00 €**	**142 827,69 €**
Restes à réaliser			223 272,00 €	

Report en section de fonctionnement (R002) : 74 583,50 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 80 444,31 €
Report excédent section investissement (R001) : 142 827,69 €

Budget annexe Zones d'Activités Économiques :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		819 293,30 €		1 613 533,20 €
Opérations de l'exercice	620 672,09 €	611 442,76 €	2 805 168,26 €	404 055,14 €
Totaux	620 672,09 €	1 430 736,06 €	2 805 168,26 €	2 017 588,34 €
Résultat de clôture	**0,00 €**	**810 063,97 €**	**787 579,92 €**	**0,00 €**
Restes à réaliser				

Report en section de fonctionnement (R002) : 22 484,05 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 787 579,92 €
Report déficit section investissement (D001) : 787 579,92 €

Il vous est proposé :

- de donner acte au Président de la présentation des Comptes Financiers Uniques,
- de constater les identités de valeurs, relatives au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice, aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- de voter les présents Comptes Financiers Uniques 2024.

Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le
ID : 059-200040947-20250520-CFU24_BBPLB-BF

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION COEUR DE FLANDRE

Vote :

Pour : 72
Contre : 0
Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 20 mai 2025,
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance

Jean-Luc DEBERT

La Vice-Présidente,

Élizabeth BOULET

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION COEUR DE FLANDRE